



Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

Siège social : 07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS

Adresse de correspondance : 07 rue de la Fontaine 49 340 TREMENTINES

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 24 août 2014

Présents : Samuel BOUCHER (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), Patrick CHAUVELOT (*Association Nationale des Éleveurs de Cobayes*), Sandrine DEZETTER (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), Margot SOIA (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*), Eddy MAYEUR (*Chti Lapin Club*), Patrice MORGALLET (*Association Science Nature et culture dans la Cité*), Ezéchiél SOIA (*Cercle des Éleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race*).

Excusés avec pouvoirs : Ami de la Basse Cour de Feurs et sa région (*pouvoir à P.CHAUVELOT*), Groupement Avicole du Pays Languedocien (*pouvoir à M.SOIA*), Neufchâtel aviculture (*pouvoir à E.MAYEUR*), Société d'Aviculture Bandiat Tardoire (*pouvoir à E.SOIA*), Syndicat Limousin Avicole et Apicole (*pouvoir à E.SOIA*), Thiérache avicole (*pouvoir à E.MAYEUR*).

Excusée : Emmanuelle RUAULT (*Association Science Nature et culture dans la Cité*).

Le président ouvre la séance à 10h00 en remerciant les personnes présentes d'avoir fait le déplacement. Avant de commencer les débats, il souhaite qu'un hommage soit rendu à notre ami et collègue Georges DURIER décédé le 26 juin dernier.

1- Rapport moral par le Président (Samuel BOUCHER) :

Après trois ans de transition et d'installation de la F.A.E.C. dans ses fonctions de Fédération, nous entrons dans un rythme de croisière.

La F.A.E.C. a réuni son Conseil d'Administration et son bureau deux fois en 2014. Des travaux ont eu lieu par petits groupes, animés par les responsables de commissions, quasiment chaque mois. Pour limiter les frais de déplacement et le temps passé par chacun, nous avons expérimenté avec succès les réunions plénières du bureau par Skype. C'est très efficace.

Les différentes commissions mises en place fonctionnent bien ; un rapide tour d'horizon des travaux effectués durant l'année est fait (les comptes rendus des responsables approfondiront les points énoncés).

Les standards, les cartes de jugement, les relations avec les juges, l'identification, les relations internationales, qui aurait cru il y a quelques années que la F.A.E.C. prendrait son envol pour devenir pleinement une fédération ? Le président est fier du travail accompli par l'équipe efficace qui l'entoure.

Il les remercie tous pour le travail très efficace qu'ils mènent – pour certains au quotidien – pour gérer cette organisation qu'est la F.A.E.C. Et rappel que c'est en travaillant en équipe et par petits groupes que petit à petit la F.A.E.C. prend sa dimension de fédération efficace et utile reconnue par tous.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2- Compte rendu financier par le trésorier (Ezéchiél SOIA) :

Pour une facilité de gestion, il est demandé à ce que les décomptes bancaires arrivent directement chez le trésorier.

Cotisation	+ 910,00 €
Vente de standards	+ 5476,00 €
Vente des pastilles	+ 1263,00 €
Vente des cartes de jugement	+ 40,30 €
Dotation (NEVERS – BORT LES ORGUES)	+ 300,00 €
Adhésion à la SCAF-Confédération	- 40,60 €
Adhésion à l'Entente Européenne	- 110,00 €

Achat pastilles (pastilles, clous, frais divers)	- 1559,38 €
Participation aux frais – Metz 2015	- 200,00 €
Versement arrhes – Lille 2015	- 1700,00 €
Achat de plaques (Limoges, Salomé, Nevers, Bort, patronage)	- 561,33 €
Frais de secrétariat (timbres, enveloppes, etc.)	- 6,96 €
Location de salle pour l'assemblée générale 2013	- 85,00 €

Soit un exercice total de – 268.64 €
Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

3- Compte rendu des différents responsables :

Site internet (Eddy MAYEUR) :

- Le site est régulièrement mis à jour et fréquemment visité. Toutes les informations et documents y sont répertoriés.
- La dernière mise à jour rend hommage à Georges DURIER.

Championnats, challenges, patronages (Margot SOIA) :

- Une commission qui donne du « fil à retordre », l'attribution des challenges n'est pas de tout repos. Une des causes est une définition pas assez claire des championnats et des challenges et une volonté affichée de certains organisateurs de ne pas respecter les règles, par simple clientélisme. Le président rappelle qu'il a toujours voulu présider la F.A.E.C. en étant le plus ouvert possible à toute demande qui pourrait permettre à la caviaculture de race de se développer. C'est dans cette optique, pour essayer de satisfaire aux demandes louables des uns et des autres, qu'il a demandé que cette A.G mette à l'ordre du jour ce sujet. Il est contre-productif de fâcher les organisateurs et de refuser que chacun puisse s'épanouir. Encore faut-il respecter les règles pour que chacun s'y retrouve.
- Championnat de France : le prochain aura lieu à EPINAL, celui de 2015 est prévu à AURILLAC. Nous n'avons malheureusement aucune nouvelle de cette dernière, et la date choisie ne pourra finalement pas être retenue en raison de l'Exposition Européenne de Metz qui se déroulera également en novembre 2015. Il est décidé de choisir une date ultérieure, en début d'année 2016 par exemple, pour notre championnat 2015. Plusieurs expositions nous ont sollicités pour les années à venir (Avranches, Millau et Viry Chatillon). Le Conseil d'Administration se réunira bientôt pour décider des prochains championnats.
- Challenge : une seule candidature reçue depuis que Margot a repris cette responsabilité (Salomé).
- Rencontre de jeunes sujets : pas de candidature cette année pour le moment. Il est rappelé que la présence de jeunes animaux est réglementée et que les demandes doivent être envoyée à la F.A.E.C.. En outre, les animaux ne doivent pas être récompensés. Les organisateurs peuvent offrir une coupe d'encouragement (ou autre) à l'éleveur s'ils le souhaitent ; mais ce ne sont pas les animaux qui doivent être récompensés.
- Patronage : c'est la première année que la F.A.E.C. propose ce service. Deux demandes accordées pour le moment (Boué et Limoges).

Adhésions (Ezéchiél SOIA) :

- La caviaculture prend de l'ampleur en France et nous avons de nouvelles adhésions chaque année.
- L'association compte à ce jour 21 membres. Trois nouvelles candidatures nous sont parvenues : Association avicole de la Baie du Mont Saint Michel, Association Haute Saonoise d'Aviculture et l'Académie Cobaye Passion
Ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Commission des standards + vente des standards (Samuel BOUCHER) :

- La Commission des standards, après avoir travaillé d'arrache-pied pour éditer le nouveau standard en septembre 2013 commence à avoir de nouvelles sollicitations.
- Ses travaux vont donc reprendre pour expertiser les nouvelles demandes. Deux nouvelles races sollicitent la commission : le californien et encore une fois les nus (sans oublier le Curly – toujours en cours d'homologation).
- Nous aurons aussi à examiner quelques variétés arrivées « sur le marché » via nos collègues européens (bleu du Danemark, divers coloris dérivés de croisements par exemple).
- Après un engouement certains pour notre nouvel ouvrage ; les ventes diminuent et il reste encore de nombreux exemplaires. Malheureusement nous constatons que de nombreux juges et éleveurs ne possèdent toujours pas cette nouvelle version.

Identification (Emmanuelle RUAULT) :

- L'année 2014 a vu la concrétisation d'un nouveau système d'identification à l'étude depuis presque 10 ans. La F.A.E.C. fait fabriquer ses propres identifications qui sont désormais reconnues par la S.C.A.F.-Confédération comme le moyen d'identification officiel. Cela a stoppé le « pastillage sauvage », Chevillot acceptant de vendre ses pastilles à qui lui en demande, et nous a permis de gagner de nouveaux adhérents.
- La responsable étant absente, le trésorier nous rappelle les chiffres concernant la vente et l'achat des pastilles.
- Il en ressorts qu'en ajoutant le prix du clou aluminium au prix des nouvelles pastilles ; le prix de reviens est un peu plus élevé que celui de l'ancien modèle. Il est donc proposé d'augmenter le prix de revente en appliquant les tarifs suivants en 2015 : 4.50€ pour les associations membres et 6.00€ pour les associations non membres. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cartes de jugements (Patrick CHAUVELOT) :

- Les cartes de jugement sont éditées et vendues par la F.A.E.C. aux organisateurs d'exposition. La F.F.C. est un gros revendeur de nos cartes qui désormais sont vues dans presque toutes les expositions.
- Parmi les associations qui commandent à la F.A.E.C., certaines n'utilisent pas le bon de commande disponible sur le site. Difficile donc de connaître le détail de leur commande. Ce point sera mis en avant sur le site. Il est impératif d'utiliser le bon de commande mis à disposition.

Distinctions (Eddy MAYEUR) :

- Pour le moment, ce service n'est pas opérationnel, mais les travaux se poursuivent.
- Suite à la présentation d'un devis, le choix du Conseil d'Administration se penche sur l'achat de médaille dans écrin dans les couleurs correspondantes aux grades (bronze, argent, or). L'assemblée générale valide ce choix. La médaille sera accompagnée d'un diplôme.
- Un groupe de travail va se mettre en place dans les semaines qui suivent pour rédiger les conditions d'attribution et déterminer le prix de vente.

Metz-Lille 2015 (Samuel BOUCHER & Eddy MAYEUR) :

- Metz 2015 - Les réunions de travail ont été nombreuses depuis un an et les travaux avancent à grands pas. Eddy s'est rendu aux trois réunions du comité de pilotage mis en place par la SCAF-Confédération.
- Lille 2015 - Dans le cadre de nos activités internationales en relation avec l'Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture, Eddy et Samuel sont allés à une réunion des juges internationaux à Putten, en Hollande. Ils ont pu y retrouver des collègues des différents pays et prendre de nombreux contacts car c'est à la France d'organiser en 2015 (du 14 au 16 mars), à Lille, tout près de l'aéroport, la réunion des juges caviacoles internationaux. Ils ont beaucoup travaillé pour la réalisation de cette manifestation qui s'annonce sous de bons augures. Cette manifestation qui permet par ailleurs des échanges d'idées mais aussi d'animaux, sera ouverte à tous les juges français qui s'intéressent aux cobayes et à des éleveurs désireux de les rejoindre. La priorité est donnée aux juges, puis aux membres du bureau de la F.A.E.C. et à tous les éleveurs. Les « gens du Nord » seront sollicités pour apporter des animaux. Le thème retenu sera « l'U.P.L. ».

Relations avec l'A.N.J.C. (Eddy MAYEUR & Samuel BOUCHER) :

- Une formation de spécialisation au jugement des cobayes est mise en place depuis septembre 2013, en collaboration entre l'A.N.J.C et la F.A.E.C. Eddy est en charge de cette formation pour l'A.N.J.C.
- 7 élèves sont inscrits et suivent actuellement la formation.
- Les deux organismes vont bientôt se réunir pour définir clairement les termes de cette collaboration.

4- Modifications des statuts :

Certains articles de nos statuts semblent incomplets. Les statuts sont donc relus et modifiés :

- Suite au déménagement de la SCAF, le siège social de notre Fédération déménage et devient :
Article 1 : « [...] Le siège social est fixé au **07 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS** [...]»
- Nous avons constaté lors de notre dernier C.A que nos statuts sont, dans leur rédaction, trop restrictifs. Ils nous permettent en effet d'accueillir les clubs et associations, mais il n'est pas fait mention d'autre

forme de regroupement d'éleveurs. L'article 1 est donc modifié, le texte suivant est proposé et adopté à l'unanimité :

Article 1 : « [...] Elle a pour objet la promotion des associations françaises d'éleveurs de cobayes de races. Elle regroupe les clubs, associations, **groupements d'intérêt**, personnes morales ou tout regroupement ou société, qui promeuvent, au moins pour partie de leur activité, l'élevage des cobayes et des rongeurs de races [...] »

- Le bureau se veut prudent quant à l'intégration de nouveau membre au sein du Conseil d'Administration. Il a été décidé de coopté (période d'observation) pour une durée d'un an les membres entrants, avant de les intégrer officiellement. L'article 5 est donc modifié, le texte suivant est proposé et adopté à l'unanimité :

Article 5 : « [...] La fédération est administrée par un conseil composé de 4 à 9 membres élus pour 3 ans et appartenant à une ou plusieurs associations adhérentes. Chaque association à jour de sa cotisation peut proposer à l'élection une ou plusieurs personnes majeures la représentant. **Les candidats sont, dans un 1^{er} temps, co-optés (suite au vote de l'Assemblée générale) pour une durée d'un an. Cette période d'observation permet au C.A d'évaluer l'investissement du candidat et décide, ou non, l'année suivante, de l'intégrer officiellement au conseil d'administration.** [...] »

- D'autres précisions sont suggérées, discutées et adoptées à l'unanimité :
 - Article 2 : ajout : « les moyens d'action de la fédération sont : [...] **La formation des juges caviacoles en collaboration de l'ANJC (Association Nationale des Juges Cunicoles et caviacoles).** [...] »
 - Article 10 : ajout : « **L'exercice comptable est calculé de la date d'une AG à la date de l'AG suivante.** »

5- Elections statutaires :

Conformément aux statuts en vigueur, le renouvellement du Conseil d'administration se fait par tiers. Le tiers sortant est constitué de : Patrick CHAUVELOT, Patrice MORGALLET et Ezéchiel SOIA. Le Cercle des Eleveurs Sélectionneurs de Cobayes de Race nous propose une candidate, Sandrine DEZETTER.

Le vote se fait à bulletin secret ; il en découle le résultat suivant :

Inscrits : 21 / Votants : 10 / Bulletin nul : 0

Patrick CHAUVELOT (<i>ANEC</i>)	10 voix
Patrice MORGALLET (<i>As-NEC</i>)	10 voix
Ezéchiel SOIA (<i>CESCR</i>)	10 voix
Sandrine DEZETTER (<i>CESCR</i>)	10 voix
Bulletin nul	0

Sont donc élus : Membres : Patrick CHAUVELOT, Patrice MORGALLET et Ezéchiel SOIA.

Est cooptée : Sandrine DEZETTER.

Le Conseil d'Administration se retire et élit en son sein :

Président : Samuel BOUCHER

Vice Président : Patrick CHAUVELOT

Vice Présidente : Margot SOIA

Secrétaire général : Eddy MAYEUR

Trésorier général : Ezéchiel SOIA

Trésorière adjointe : Emmanuelle RUAULT

Membre : Patrice MORGALLET

Membre cooptée : Sandrine DEZETTER

6- Questions diverses :

Aucune question n'étant posée, le président clôture la séance à 11h15.

Le président
Samuel BOUCHER

Le secrétaire
Eddy MAYEUR